



TKAMO
CTAMO

Technische Kommission Agility Mobility Obedience
Commission technique Agility Mobility Obedience
Commissione tecnica Agility Mobility Obedience

REGLEMENT MOBILITY

de la CTAMO (Commission technique Agility, Mobility, Obedience)
de la SCS (Société Cynologique Suisse)

Dispositions generales et règlement de concours pour toutes manifestations de Mobility

CONTENU

A. Organisation	2
1. Admission	3
2. Avis de concours	3
3. Chef des joutes	3
4. Personnel d'organisation	3
5. Matériel	3
B. Conditions de participation	4
1. Conducteur	4
2. Chien	4
3. Carte d'identité	4
4. Mentions	4
5. Assurance	4
6. Finance d'inscription	4
C. Parcours	5
1. Plan de parcours	5
2. Exécution	5
3. Evaluation	5
D. LES OBSTACLES	6
1. Palissade	6
2. Saut en hauteur	6
3. Slalom	6
4. Table	6
5. Chariot	6
6. Tunnel rigide	6
7. En avant sur une caisse	6
8. Parapluie	6
9. Planche suspendue	7
10. Sac	7
11. Planche sur tonneaux	7
12. Tôle ondulée	7
13. Porter un objet	7
14. Saut à travers un pneu	7
15. Passerelle	7
16. Table avec rubans	7
17. Le chien reste tranquillement à l'absence du conducteur	7
18. Questions	8

A. ORGANISATION

1. Admission

Chaque section, groupe régional ou club de race rattaché à la SCS et tout autre société cynologique peut organiser une manifestation Mobility.

2. Avis de concours

Des manifestations Mobility doivent être annoncées au plus tard dix semaines avant la manifestation au CTAMO. Celui-ci se charge de la publication dans les organes officielles.

Des formulaires à cet effet peuvent être demandés au secrétariat.

3. Chef des joutes

L'organisateur doit nommer un chef des joutes en tant que surveillant.

Les responsabilités du chef des joutes sont les suivantes :

- il doit veiller au déroulement harmonieux des joutes
- avant le début des joutes il doit contrôler la conformité des différents postes de travail et des obstacles
- il doit être présent jusqu'à la fin des joutes;
- en cas de doute, il est la dernière instance pour l'évaluation du travail effectué par le concurrent; un recours n'est pas possible.

4. Personnel d'organisation

4.1 Bureau

Il est chargé de l'encaissement de la finance d'inscription, de la distribution des cartes de contrôle et de la mise-à-jour du carnet de travail.

4.2 Examineurs

L'organisateur doit mettre à disposition du chef des joutes un nombre suffisant d'examineurs.

L'examineur doit être capable d'évaluer le travail correctement et conforme au règlement.

5. Matériel

Le matériel suivant doit être commandé suffisamment tôt au secrétariat du CTAMO:

- carte d'identité
- carte de contrôle

Tout autre matériel (obstacles, chronomètre, numéros de départ, etc) doit être mis à disposition par l'organisateur.

B. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Conducteur

Chaque conducteur de chien peut participer à un concours Mobility, pourvu qu'il puisse tenir son chien suffisamment sous contrôle. Il n'est pas nécessaire d'être membre de la SCS.

Chaque participant doit acquérir une carte d'identité qui est valable pour 15 concours. Il doit présenter celui-ci avant le concours et il sera rempli par le bureau. Le conducteur doit également présenter le carnet de vaccination valable pour son chien.

Raisons pour une élimination :

- comportent antisportif envers d'autres participants ou fonctionnaires
- mauvais traitement du chien.

2. Chien

Tous les chiens âgés de plus de 9 mois peuvent participer.

Ne peuvent pas participer :

- des chiens visiblement malades
- des chiennes en chaleur.

Seront exclus :

- des chiens qui présentent un danger pour d'autres participants, pour des spectateurs ou des fonctionnaires.

3. Carte d'identité

Chaque participant doit posséder une carte d'identité. Elle doit être mise à jour lors de tous les concours effectués (date, lieu, résultat). Ces cartes (première ou remplacement) seront établies au lieu du concours par le bureau.

4. Mentions

Après 5 concours notés "réussi", chaque participant peut demander une mention en forme de médaille. Le secrétariat du CTAMO fournira ces médailles sur présentation du carnet de travail, au prix de revient.

5. Assurance

Chaque conducteur de chien (propriétaire ou détenteur) doit bénéficier d'une assurance responsabilité civile. Les organisateurs doivent assurer tous leurs collaborateurs

6. Finance d'inscription

L'organisateur peut demander une finance d'inscription de max. 10.--

C. PARCOURS

1. Plan de parcours

Le parcours doit être conçu de telle façon à ce que chaque chien en bonne santé, sans égard à sa race, puisse l'effectuer avec son conducteur.

Il doit être situé sur un terrain avec bonne visibilité (terrain de sport, pâturage, terrain d'entraînement).

L'organisateur peut choisir 15 obstacles parmi les 18 homologués. Les obstacles doivent être numérotés visiblement et le parcours doit s'effectuer dans le bon ordre des numéros.

2. Exécution

Le temps maximum pour passer un obstacle est d'une minute. Le temps compte du passage des fanions au début de la zone d'obstacle au passage des fanions à la fin de la zone d'obstacle. Si le chien quitte l'obstacle latéralement, l'obstacle ne compte pas comme franchi.

Le conducteur accompagne son chien à côté des obstacles et peut l'encourager à tout moment. Si le règlement demande un arrêt du chien, celui-ci peut se faire en position debout, assis ou couché.

Le parcours peut être effectué avec le chien attaché en laisse ou détaché.

3. Evaluation

Les exercices sont évalués comme suit :

- obstacle franchi
- obstacle non franchi

Le parcours peut être compté comme réussi si au moins 12 des 15 obstacles ont été franchis

D. LES OBSTACLES

Important : Tous les obstacles doivent se trouver dans une zone marquée de fanions 1,50 mètre avant et après l'obstacle.

Tous les obstacles doivent être conçus, construits et fixés de façon à ne pas présenter de danger de blessures (clous, vis, fil-de-fer, etc).

1. Palissade

Elle doit être placée de façon à ce que le point culminant se trouve à 1.20 m du sol.

Exercice : le chien franchit l'obstacle.

2. Saut en hauteur

L'obstacle doit avoir une hauteur de 50 cm .

Exercice : le chien saute par dessus l'obstacle

3. Slalom

Il consiste en 5 poteaux fermement fixés au sol. La distance entre les poteaux est de 60 cm.

Exercice : le chien doit franchir tous les poteaux correctement en entrant dans le slalom de droite à gauche. L'obstacle ne sera pas compté comme franchi si le chien entre du mauvais côté ou saute un poteau.

4. Table

De construction stable et muni d'une planche montante et une descendante.

Exercice : le chien monte sur la table, s'y arrête pendant 30 secondes et redescend de l'autre côté.

5. Chariot

Il faut prévoir un chariot à 4 roues ou une brouette avec une surface suffisamment grande pour un chien assis. Une distance de 30 mètres est à marquer par des fanions.

Exercice : le chien doit rester tranquillement dans le chariot (brouette) pendant que le conducteur le tire (pousse) sur la distance marquée.

6. Tunnel rigide

(tuyau en béton, tonneau, tuyau de canalisation, etc.)

Exercice : le chien doit passer dans le tunnel.

7. En avant sur une caisse

La ligne de départ sert à marquer avec un ruban ou de la sciure ; une caisse solide est à placer à une distance de 8 mètres.

Exercice : le chien doit être envoyé en avant depuis la ligne de départ et doit monter sur la caisse où il doit rester pendant 10 secondes, puis il doit revenir au pied du conducteur sur ordre de lui-ci.

8. Parapluie

Un parapluie est posé dans un carré de 1.20 x 1.20 mètres dessiné au sol.

Exercice : Conducteur et chien se rendent dans le carré ; le conducteur ouvre et ferme deux fois le parapluie ; pendant ce temps le chien doit rester calme et ne doit pas montrer une réaction de peur.

9. Planche suspendue

Des cordes solides d'une longueur de 2.50 mètres doivent être attachées dans les quatre coins d'une planche de coffrage (50 x 100 cm). La planche doit ainsi être suspendue sous un balcon ou une poutre. Elle doit être fixée de façon à ce qu'elle ne puisse bouger que de 30 cm dans tous les sens.

10. Sac

Un sac en jute sans fond, long d'environ 3 mètres et avec un diamètre d'environ 70 cm, dont l'entrée est formée par un arceau rigide, est placé par terre.

Exercice : le chien doit passer à travers le sac.

11. Planche sur tonneaux

Deux tonneaux d'un diamètre d'environ 60 cm (200 litres) doivent être placés de façon à ce qu'il ne puissent bouger en avant et en arrière qu'à 10 cm maximum. Une planche longue d'environ 3 mètres doit être posée dessus.

Exercice : le chien passe sur la planche et s'arrête au milieu pendant 5 secondes. Il est permis d'aider le chien pour monter sur la planche.

12. Tôle ondulée

Une tôle ondulée (dimension standard 2m x 85 cm) est posée par terre.

Exercice : le chien doit passer seul sur la tôle en direction transversale aux ondulations et ne doit pas la quitter latéralement.

13. Porter un objet

L'objet peut être choisi par le conducteur, mais il ne doit pas contenir de la nourriture. Une distance droite de 20 mètres doit être marquée.

Exercice : au départ le chien doit prendre l'objet dans la gueule ; le chien parcourt la distance indiquée à côté du conducteur ; si le chien lâche l'objet prématurément, l'exercice n'est pas réussi.

14. Saut à travers un pneu

Un pneu de voiture (diamètre environ 40 cm) doit être fixé solidement à une hauteur d'environ 40 cm du sol.

Exercice : le chien doit sauter à travers le pneu ; il peut le toucher

15. Passerelle

Elle ne doit pas être plus haute que 50 cm du sol ; les planches (montante, horizontale et descendante) ne doivent pas être glissantes.

Exercice : le chien doit passer par dessus la passerelle en s'arrêtant brièvement au milieu.

16. Table avec rubans

Une table sera garnie sur ces quatre côtés de rubans de couleur en plastique pouvant bouger librement jusqu'au sol.

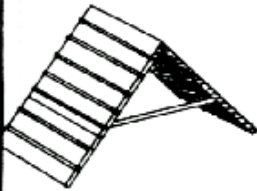
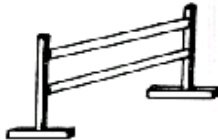
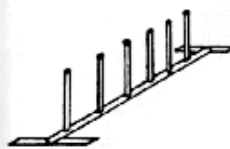
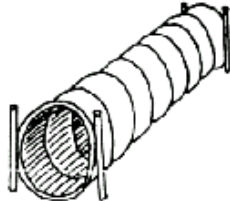
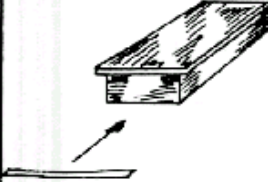
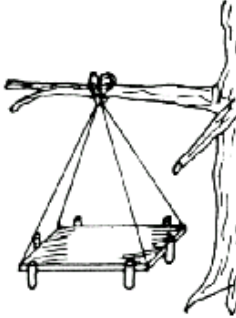
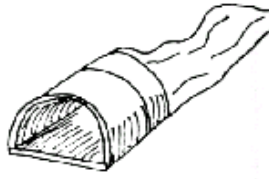
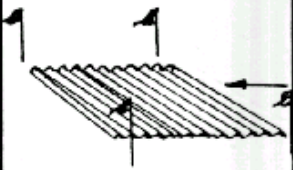
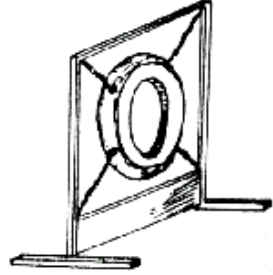
Exercice : le chien doit passer sous les rubans

17. Le chien reste tranquillement à l'absence du conducteur

Le chien attaché doit rester tranquillement pendant une minute à l'absence du conducteur.

18. Questions

Le conducteur reçoit 10 questions théoriques à choix ; il doit répondre correctement à au moins 8 questions.

MOBILITY - HINDERNISSE / OBSTACLES				(ohne 17 + 18) sans 17 + 18)
1. <u>Schrägwand / Palissade</u> 	2. <u>Hochsprung / Saut en hauteur</u> 	3. <u>Slalom / Slalom</u> 	4. <u>Tisch / Table</u> 	
5. <u>Leiterwagen / Chariot</u> 	6. <u>Fester Tunnel / Tunnel rigide</u> 	7. <u>Voransenden auf Podest/En avant sur une caisse</u> 	8. <u>Schirm / Parapluie</u> 	
9. <u>Hundeschaukel / Palissade suspendue</u> 	10. <u>Schlupfsack / Sac</u> 	11. <u>Fassbrücke / Planche sur tonneaux</u> 	12. <u>Wellblech / Tôle ondulée</u> 	
13. <u>Gegenstand tragen / Porter un objet</u> 	14. <u>Reifensprung / Saut à travers un pneu</u> 	15. <u>Laufsteg / Passerelle</u> 	16. <u>Bändertisch / Table avec rubans</u> 	

**Le règlement Mobility a été approuvé par l'AD CAMO du 30 août 2003.
Il entre en vigueur immédiatement après son approbation par le CC de la SCS,
le 17 septembre 2003,
et remplace le règlement antérieur, édicté par le CC.**

(En cas d'interprétation divergente, c'est le texte allemand qui fait foi.)

Peter Rub
Président SKG

Matthias Leuthold
Viceprésident SKG

Udo Wöhning
Président TKAMO

Oskar Tschupp
Viceprésident TKAMO